

Le mot de Daniel Turp



26 mars 2012
(N° 2012-14)

« Tenir tête au gouvernement » !



avec mon étudiant Martin Laroche..
lors de la manifestation historique
du 22 mars 2012

La grande manifestation du 22 mars 2012 contre la hausse des frais de scolarité s'est avérée un moment historique et a rassemblé plus de 200 000 personnes dans les rues de Montréal. J'étais fier d'y être et de protester en ma qualité d'étudiant en musique de l'Université de Montréal. Et j'étais également heureux de marcher avec mes étudiants et étudiantes de la maîtrise en études internationales, et notamment avec **Martin Laroche** qui rappelait, comme on peut le voir sur la photographie ci-haut, que « De l'éducation de son peuple dépend le destin d'un pays ». J'ai également pu échanger le long du parcours avec plusieurs juristes qui envisagent de porter la question de la légalité de la hausse des frais de scolarité devant les tribunaux. L'un de mes autres étudiants, **Ghassan Osmat-Itçevit**, m'a dit, non sans fierté, qu'une délégation de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, brandissait une pancarte reproduisant le texte de l'alinéa 13 § 2 c) du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* selon lequel les États parties reconnaissent qu'en vue d'assurer le plein exercice du droit à l'éducation « [l']enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité ».

Je suivrai avec intérêt les développements de cette contestation fort légitime des étudiantes et étudiants et les votes qui se dérouleront au sein des coalitions, fédérations et associations étudiantes du Québec, et en particulier à l'Université de Montréal. S'agissant de cette dernière université et de l'allocation que j'y ai prononcé le 15 mars 2012 sur la question de la légalité de la hausse des frais de scolarité, le journal Quartier libre a publié le 20 mars un article intitulé « [Turp tient tête au gouvernement](#) »...qui aurait dû plutôt se lire « Turp suggère aux étudiants et étudiantes de tenir tête au gouvernement » ! Et j'ai fort l'impression que c'est la voie qui sera choisie cette semaine !

L'Équipe Kyoto et la préparation du dossier du demandeur

L'équipe Kyoto (www.equipekyoto.org) est en « mode rédaction » et les membres de son Comité de rédaction ont examiné la première ébauche du dossier du demandeur lors d'une réunion tenue à l'Université de Montréal le vendredi 23 mars dernier. Contenant les éléments énumérés à l'article 309 de *Règles de la Cour fédérale*, cette première ébauche contient notamment un projet de « Mémoire des faits et du droit » dans lequel les travaux de recherche des juristes de l'Équipe Kyoto ont été consolidés. Les travaux de rédaction se poursuivront cette semaine en prévision du dépôt du dossier du demandeur au greffe de la Cour fédérale le lundi 2 avril 2012. L'échéancier de travail de l'Équipe Kyoto a d'ailleurs été présenté dans un communiqué que vous pouvez consulter en cliquant [ici](#) et qui a été répercuté dans l'édition électronique du journal *Métro* sous le titre « [L'équipe Kyoto espère toujours faire reculer le](#)

[gouvernement](#) ».

L'Équipe Kyoto compte par ailleurs cinq membres supplémentaires provenant de l'Université de Sherbrooke. Suite à un appel lancé lors de la conférence que j'ai prononcée le lundi 19 mars dernier dans le cadre de la Quinzaine du développement durable et de l'activité organisée en collaboration avec la Table de concertation étudiante en Développement Durable (TCEDD) et le Comité Droit vert l'avenir de la Faculté de Droit, **Anne Boileau-Loiselle**, **Bianca Brault-Lampron**, **Carola Cassandra**, **Anne-Sophie Drouin** et **Julien Ruchon** ont accepté de se joindre à l'Équipe Kyoto. Cette conférence a donné lieu à la diffusion d'un article sur le site de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke sous le titre « [Protestation contre le retrait du Protocole de Kyoto- Daniel Turp- David contre Goliath](#) ». Et je saisis l'occasion pour remercier ma collègue de l'Université de Sherbrooke **Geneviève Dufour** avec laquelle j'ai pu échanger sur la route de l'aller et du retour vers la capitale de l'Estrie sur le Protocole de Kyoto, le droit international et la vie...en général !

Une simulation d'une Assemblée constituante du Québec au salon rouge de l'Hôtel du Parlement

Dans le cadre du [Séminaire sur la Constitution québécoise](#) que j'anime en ma qualité de professeur invité à la Faculté de droit de l'Université Laval en ce trimestre d'hiver 2012, une simulation d'une Assemblée constituante du Québec se déroulera le samedi 31 mars prochain. Un projet de *Constitution nationale du Québec* a été élaboré par les 30 personnes inscrites au cours et sera au cœur des débats qui auront lieu à la salle du Conseil législatif (Salon rouge) de l'Hôtel du Parlement à Québec à compter de 13 h. Deux constitutionalistes de l'Université Laval, la vice-doyenne Eugénie Brouillet et le professeur Patrick Taillon, ont accepté d'offrir leur expertise aux membres de l'Assemblée et témoigneront durant la première partie des travaux. Les étudiants et étudiantes délibéreront ensuite sur leur projet de constitution et, si un consensus se dégage, l'adopteront solennellement !

Je consacrerai un mot spécial à cet exercice de simulation samedi prochain dans lequel je rendrai d'ailleurs public un autre projet de constitution du Québec...demeuré secret depuis son élaboration par l'État québécois !

L'assemblée annuelle de la Fondation de la Chapelle historique du Bon-Pasteur



Je présiderai l'Assemblée annuelle de la [Fondation de la Chapelle historique du Bon-Pasteur](#) le mardi le 27 mars 2012. Cette assemblée sera l'occasion de renouveler les mandats des membres du Conseil d'administration qui ont accepté, comme je l'ai fait, de poursuivre leur travail de soutien à la mission de la Maison de la musique et de son directeur artistique – un homme d'exception- M. Guy Soucie. L'assemblée annuelle sera immédiatement suivie d'une réunion du Conseil d'administration à l'occasion de laquelle un deuxième plan d'action sera examiné en vue de sa transmission à la Ville de Montréal en application de la convention de partenariat liant la ville et la fondation.

Bonne semaine !